

COLLEGE AU CINEMA

2024-2025

Le dispositif *Collège au cinéma* du [CNC](#) propose aux élèves, de la classe de sixième à celle de troisième, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les **salles de cinéma** et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique.

En Isère, l'opération est coordonnée par la DSDEN de l'Isère (contact : Celine.Gapenne@ac-grenoble.fr) et le cinéma Le Méliès (contact : melies@lalique38.org). Elle est soutenue financièrement, sous conditions, par le Département de l'Isère (contact : jean-luc.gailliard@isere.fr).

Les sites accompagnant le dispositif

- le site de l'Archipel des lucioles : <https://www.passeursdimages.fr/college-au-cinema>
- le catalogue interactif du CNC : <https://online.fliphtml5.com/ybpj/yotm/#p=1>
- les dossiers maîtres sur le site du CNC : <https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/college-au-cinema/dossiers-pedagogiques/dossiers-maitre>
- le site Transmettre le cinéma : <https://transmettrelecinema.com/dispositif/college-au-cinema/>

INSCRIPTION

Chaque collège isérois souhaitant participer à *Collège au cinéma* doit s'inscrire auprès de la DSDEN de l'Isère lors de la **campagne d'inscription du 2 au 24 mai 2024**.

Les chefs d'établissement seront informés par courriel de l'ouverture de la campagne d'inscription.

Le **courriel d'inscription comportera** la fiche d'inscription, la liste des films de l'année et la Charte Collège au cinéma en Isère. La fiche et la Charte signée seront à retourner **impérativement** avant la date butoir.

Contact à la DSDEN de l'Isère : Celine.Gapenne@ac-grenoble.fr

ENGAGEMENTS

Le **chef d'établissement** s'engage :

- à autoriser les enseignants à assister aux pré-visionnements des films en septembre 2024, au cinéma Le Méliès à Grenoble et à leur fournir un ordre de mission avec ou sans remboursement des frais de déplacement ; la DAAC peut également établir un OM sans frais en accord avec votre chef d'établissement (contact : Celine.Lasserre@ac-grenoble.fr).
- à les inciter à s'inscrire à la formation proposée par rectorat dans le cadre du PAF ;
- à permettre aux élèves d'assister aux trois projections de l'année **dans une salle de cinéma inscrite au dispositif**.

Une **CHARTRE** encadre spécifiquement les engagements de l'équipe enseignante (**document en annexe**).

FINANCEMENTS : conditions et partenaires

↳ **Le Département de l'Isère**, par le biais du dispositif « Isère collégiens » peut prendre en charge le financement de la billetterie (3 euros par élève par séance), des déplacements, du petit matériel spécifique, des heures d'intervention **sous réserve** qu'au moins deux classes de l'établissement inscrit à CAC, présentent un projet avec un intervenant extérieur, professionnel de l'image (6 heures par élève pour 2 classes minimum) :

- soit pour de la pratique artistique (réalisation d'un film, écriture d'un scénario et/ou tournage et/ou montage, travail musical sur une bande son etc.) ;
- soit pour de la médiation (analyse de film, critique de films etc.).

Exemples de professionnels : réalisateur, médiateur, journaliste critique de cinéma, musicien de musique de films, dessinateur d'affiche, professionnel de ciné-concert... **Liste indicative et non exhaustive de professionnels intervenants** : <https://culture.isere.fr/sites/isere-culture-fr/files/inline-files/isere-collegiens-brochure-public-2024.pdf>

Ces interventions peuvent être financées par le Département ou un par autre partenaire (Pass culture, Rectorat notamment). Il est demandé par le Département un cofinancement. Tous les financements recherchés (y compris l'autofinancement du collège) devront être précisés dans la demande au Département.

Il est attendu que les autres classes de l'établissement, qui ne bénéficient pas de l'intervenant, participent à des activités pédagogiques menées par les enseignants selon les disciplines (écrire une lettre à un personnage, un acteur ou au réalisateur ; imaginer le personnage du film à la fin de sa vie et lui faire revivre et écrire ce qu'il a vécu dans le film ; réaliser des affiches, des bandes annonces ; travail autour de la bande son ; activités de traduction, de sous titrage etc.). *Les formations proposées par le Rectorat sont là pour vous accompagner.*

Ces projets s'appuient ainsi sur les 3 piliers de l'Éducation artistique et culturelle :

- « je rencontre » (les 3 œuvres cinématographiques du dispositif) ;
- « je pratique » (avec ou sans intervenant extérieur selon les classes) ;
- « je comprends » (lors des temps de réflexion et de développement des connaissances sur les œuvres vues et le cinéma, en général).

Contact au Département de l'Isère : jean-luc.gailliard@isere.fr

Le guide Isère collégiens avec le dispositif Collège au cinéma, mais aussi la possibilité de résidences collège sur la pratique cinéma : <https://culture.isere.fr/sites/isere-culture-fr/files/inline-files/isere-collegiens-brochure-public-2024.pdf>

ATTENTION : le dossier de demande de financement est à transmettre au Département de l'Isère via l'application PI2C avant le 12 avril 2024.

↳ **Le Rectorat de Grenoble** peut apporter via l'application Adage un financement pour les **intervenants artistiques** (appel à projets du Rectorat au printemps 2025).



Dans le cadre d'actions liées à Collège au cinéma,
le **Pass culture**
peut aussi contribuer au financement
d'interventions artistiques ou de médiateurs.

Contact à la DSDEN : Celine.Gapenne@ac-grenoble.fr

Contact au Rectorat (DAAC) : Celine.Lasserre@ac-grenoble.fr

CALENDRIER GENERAL 2024-2025

Mars 2024

- ↳ 1^{er} comité de pilotage : choix de la programmation 2024-2025.
- ↳ Information aux collègues des films 24-25 (sous réserve de la validation nationale fin avril).

Avril 2024

- ↳ Isère Collégiens : demande de financements au Département de l'Isère jusqu'au 12 avril 2024.

Mai-Juin 2024

- ↳ La DSDEN lance la campagne d'inscription administrative auprès des collèges du 2 au 24 mai 2024 et confirme la sélection des films 2024-2025.
- ↳ Les dates des prévisionnements sont transmises aux chefs d'établissement et aux référents *Collège au Cinéma*.
- ↳ Les établissements déposent leurs demandes de financements sur Adage (Cf. la circulaire DAAC / Rectorat).
- ↳ 2^{ème} comité de pilotage : bilan de l'année 2023-2024.

Septembre 2024

Rappel des dates de pré-visionnement et de l'inscription aux formations auprès des chefs d'établissement et référents Collège au cinéma.

↳ Prévisionnements

Les enseignants participent aux pré-visionnements des films au cinéma le Méliès, à Grenoble. Les enseignants doivent demander un ordre de mission à leur chef d'établissement ou à la DAAC en accord avec le chef d'établissement (contact : Celine.Lasserre@ac-grenoble.fr).

Contact Cinéma le Méliès : melies@laligue38.org

↳ Recensement du projet sur ADAGE par les enseignants référents

↳ Circulation des films dans les cinémas

La DSDEN transmet à tous les référents *Collège au cinéma*, désignés par les chefs d'établissement lors de l'inscription, les dates de circulation des films dans les cinémas participant à l'opération. Les enseignants prennent alors contact avec le cinéma auquel ils sont rattachés pour organiser la réservation des séances pour leur(s) classe(s).

Contact cinéma le Méliès : melies@laligue38.org

↳ Inscription aux formations

Attention : les enseignants devront s'inscrire directement et individuellement sur GAIA pour participer à la formation CAC qui sera présentée dans l'offre de formation.

Les formations ont lieu à partir du mois d'octobre : une journée d'étude des 3 films d'un même niveau. Possibilité de s'inscrire aux 2 modules.

Contact DAAC : Celine.Lasserre@ac-grenoble.fr

↳ Dossiers pédagogiques

Les dossiers pédagogiques du 1^{er} trimestre sont mis à disposition au cinéma le Méliès le jour des pré-visionnements. Les dossiers non récupérés seront à la disposition des collègues à l'accueil de la DSDEN jusqu'aux vacances de Noël.

Pour les dossiers pédagogiques des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres les référents seront informés par courriel de la mise à disposition des dossiers soit à l'accueil de la DSDEN courant janvier 2025, soit lors d'une réunion des chefs d'établissement à la même période.

Contact DSDEN : Celine.Gapenne@ac-grenoble.fr

Octobre 2024

Début des 3 journées de formation organisées par le Rectorat (1 journée par bassin en Isère).

PARTENAIRES (liste non exhaustive)

STRUCTURES RESSOURCES

ACRIRA, éducation au cinéma et à l'image

Sud-Isère / Agglomération grenobloise

Espace Aragon - Villard-Bonnot

Cinéma le Clap - Lans-en-Vercors

Cinéma le Méliès* - Grenoble

Cinémathèque* – Grenoble

Cliffhanger, séries télévisées – Grenoble

Maison de l'Image* - Grenoble

Mon ciné – St-Martin-d'Hères

**structures pouvant accompagner des projets sur tout le département de l'Isère*

Centre et Nord-Isère

Cinéma Le Fellini - Villefontaine

L'équipée - Bourg-les-Valence

Rencontres internationales du Cinéma - Beaurepaire

Festival du film nature et environnement - Grenoble

Festival Dolce cinema - Grenoble

Festival du film de montagne– Autrans

Institut Lumière - Lyon

INTERVENANT.ES ARTISTIQUES / REALISATEURS.TRICES

Atelier Tipi/J.-C. Houde, cinéma d'animation - <https://ateliertipi.fr/>

Benoît Letendre, intervenant en cinéma - <https://letendre.6mic.net/>

Cinex, documentaire de création - <https://www.cinexatelier.org/>

Comme une étincelle, cinéma d'animation - <https://commeuneetincelle.com/la-cie/>

Regards des lieux, documentaire de création- <https://regardsdeslieux.fr/page/nous-sommes>

Rétrovisueur/J.-M. Faure, documentaire - retrovisueur2@wanadoo.fr

Stara Zagora, musique à l'image, ciné-concert - <https://www.sz-sz.org/>

Trio Oriki, musique à l'image, ciné-concert - <https://www.orki-music.com/>

Pour vous accompagner dans la recherche de partenaires :

↘ au niveau départemental

Contact Conseillère DAAC : Céline Lasserre (Celine.Lasserre@ac-grenoble.fr)

Contact au Département de l'Isère : Jean-Luc Gailliard (jean-luc.gailliard@isere.fr).

↘ sur l'agglomération grenobloise

Contact Professeur relais DAAC : Virginie Haudeville (Virginie.Haudeville@ac-grenoble.fr)